

ROYAUME DU MAROC

Ministère de la Santé

Direction de la Population



المملكة المغربية  
+٥XIIΛξ+ | IICTYΘξΘ  
وزارة الصحة  
+٥C٥LI٥⊕+ | +Λ٥⊕ξ  
مديرية السكان  
+٥C⊕II٥ | ξCЖΛ٥YI

Discours du Professeur El Houssine LOUARDI

Ministre de la Santé

A l'occasion de :

La 2<sup>ème</sup> Rencontre Nationale sur la Santé Scolaire et  
Universitaire et la Promotion de la Santé des Jeunes

Rabat, le 26 mars 2014

- 
- Messieurs les Ministres ;
  - Monsieur le Wali Directeur Général des Collectivité Locales ;
  - Monsieur le Coordonnateur National adjoint de l'Initiative Nationale du Développement Humain ;
  - Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales ;
  - Monsieur le Wali de la Région de Rabat – Salé-Zemmour-Zair
  - Messieurs les Gouverneurs de Rabat, de Salé et de Skhirat-Temara ;
  - Monsieur le Directeur Général de la Sécurité Nationale ;
  - Mesdames et Messieurs les Représentant des instances et organisations de la société civile ;
  - Messieurs les Présidents des ordres Nationaux des Médecins et des Médecins Dentistes ;
  - Mesdames et Messieurs les Doyens des Facultés de Médecine et de la Pharmacie et de Médecine Dentaire de Rabat et de Casablanca ;
  - Madame et messieurs les Directeurs des CHU ;
  - Monsieur l'Inspecteur Général du Ministère de la Santé
  - Mesdames et Messieurs les Directeurs de l'Administration Centrale.
  - Honorable assistance

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter la bienvenue et de vous remercier d'avoir accepté de participer à la **2<sup>ème</sup> Rencontre nationale sur la santé scolaire et universitaire et la promotion de la santé des jeunes** ; rencontre à travers laquelle nous espérons promouvoir les actions et les prestations destinées à cette population si précieuse de la société marocaine, et ce, dans un cadre de coordination et d'étroite collaboration entre les secteurs intéressés par les questions de l'enfance, de la jeunesse, de la santé, de l'éducation et de la formation ; collaboration qui a été consolidée après la **1<sup>ère</sup> Rencontre nationale sur la santé scolaire et universitaire et la promotion de la santé des jeunes**.

**Mesdames et Messieurs,**

Nous avons choisi « **la santé mentale** » comme thématique de cette rencontre vu l'impact de ses différentes dimensions sur la scolarité et le développement des enfants et des jeunes.

Cette tranche de la population dont l'effectif avoisine les **dix millions d'individus** constitue la richesse du pays. De ce fait, il est essentiel de les mettre au centre du développement étant donné, d'une part, que leur santé, leurs connaissances et leurs capacités garantissent l'avenir, et d'autre part, leur vulnérabilité face aux changements physiques et psychologiques et aux défis économiques et sociaux qui peuvent influencer négativement leur santé et leur avenir éducatif et social.

Par ailleurs, et selon l'OMS, à l'instar des autres pays, 20% des enfants et des jeunes au Maroc souffrent de troubles mentaux et que la moitié des cas de troubles débutent à l'âge de 14 ans.

D'autre part, les études menées par les différents secteurs y compris celui de la santé ont fait ressortir que 48.9% des 15 ans et plus présentent un trouble mental tel l'insomnie, l'anxiété, la dépression.... Aussi, une proportion non négligeable de cette frange de la population est **exposée quotidiennement aux risques du tabagisme, des drogues, des rapports sexuels non protégés et adoptent des modes de vie malsains comme l'alimentation non équilibrée et l'inactivité physique**. Ainsi:

- 16% des élèves de 13 à 15 ans sont des fumeurs ;
- 6% des élèves de 13 à 15 ans consomment des boissons alcoolisées et 4% consomment des drogues ;
- 14% de cette catégorie de population ont eu des tentatives de suicides une ou plusieurs fois ;
- 15% de cette catégorie de population souffrent de surpoids ;
- 82% sont inactifs physiquement ;
- 30% ont été victimes de violences.

Aussi, les données de l'Organisation Mondiale de la Santé stipulent que le tiers des décès et les deux tiers de la charge de morbidité à l'âge adulte sont dus à des maladies ou des comportements malsains adoptés pendant la période de la jeunesse.

**Mesdames et Messieurs,**

Considérant les *orientations Royales visant la promotion de l'éducation et de la formation des enfants et des jeunes et la garantie des conditions fondamentales à leur réalisation* ; et vu que la santé mentale est un droit humain fondamental consacré par les conventions internationales ainsi que par la nouvelle constitution de notre pays, la promotion de la santé mentale de cette tranche de la population prend une place importante dans la *Stratégie Sectorielle de la Santé 2012-2016*, et ce, à travers la poursuite de l'implantation de la Stratégie Nationale de Santé Scolaire et Universitaire et de la Promotion de la Santé des jeunes et la mobilisation des moyens nécessaires à cette fin.

Ainsi, il est important de rappeler que les efforts du département visent à travers cette stratégie:

- Promouvoir les prestations préventives et éducatives, le dépistage et la prise en charge des problèmes de santé ainsi que l'écoute et le conseil ;
- Contribuer à la mise en place d'un environnement supportif et favorable aux comportements sains.
- Faire participer les enfants et les jeunes et les inciter à adopter des comportements responsables dans le domaine de la santé,

Afin de réaliser ces objectifs, le département de la santé, en collaboration avec ses partenaires, s'est engagé à la mise en œuvre des actions suivantes :

- Mise en œuvre de prestations et de services visant la promotion de la santé en général et de la santé mentale en particulier, dans ce cadre, il y a lieu de citer : la création de 32 Espaces Santé Jeunes, 20 Centres de Référence en santé scolaire et universitaire et 30 centres Médico universitaires.
- Renforcement de l'éducation à la santé et la disponibilité de l'information dans le domaine de la santé y compris la santé mentale, la lutte contre les addictions et ce à travers la production des guides et de supports éducatifs ainsi qu'un site web.
- Développement d'une approche d'éducation parentale en tant que cadre permettant aux parents d'assurer leur rôle dans le renforcement du développement sociologique et social des jeunes ;
- Développement d'activités d'écoute, de conseil et de soutien psychologique à travers l'amélioration des compétences des professionnels de santé dans ce domaine.
- Mise en place de structures et de services spécialisés en santé mentale et lutte contre les addictions particulièrement à travers l'intégration de la consultation en santé mentale dans 83 établissements de soins de santé primaires et la création d'une spécialité en pédopsychiatrie dans les CHU et également création de 6 Centres d'addictologie avec réservation de 52 Millions de DH pour l'achat des médicaments nécessaires.
- Actualisation du Dahir de 1959 relatif à la prévention et aux traitements des maladies mentales et psychologiques

**Mesdames et Messieurs,**

Convaincus de l'importance et de la *spécificité des besoins des enfants et des jeunes et de la nécessité de l'offre d'une réponse multi dimensionnelle*, un cadre de partenariat a été instauré entre les départements de la Santé, de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur, de l'Intérieur et de la Jeunesse et des Sports.

Mesdames et Messieurs,

La 2<sup>ème</sup> Rencontre nationale sur la santé scolaire et universitaire et la promotion de la santé des jeunes est une occasion annuelle nous permettant, d'une part, de rendre compte de ce qui a été réalisé, de tirer les enseignements des succès obtenus, mais aussi d'adapter certaines décisions pour garantir une meilleure opérationnalisation du partenariat et de dresser les perspectives d'avenir. A cet égard, j'ai le plaisir de vous faire part des principales orientations inscrites dans le plan d'action intersectoriel pour l'année 2014:

- **Renforcement et dynamisation du partenariat** entre nos secteurs respectifs à travers, d'une part, **l'appui aux comités régionaux et provinciaux**, et, d'autre part, la conjugaison des efforts et la mutualisation des ressources matérielles et humaines ;
- Consolidation des efforts visant la **protection du milieu scolaire**, comme élément déterminant du capital santé des élèves, et ce, à travers la sensibilisation de ces derniers autour des thématiques du tabagisme, de la consommation des drogues, de la violence et autres comportements à risque ainsi qu'à travers le renforcement des mécanismes de protection des établissements scolaires et de leur environnement ;
- **Extension et renforcement des différentes structures contribuant à la promotion de la santé des enfants et des jeunes**, telles les Espaces santé jeunes, les Centres de référence de santé scolaire et universitaire, les Centres de lutte contre la violence, les Centres médico universitaires et les Centres d'addictologie. Cette action ne peut réussir sans le **renforcement des compétences des différents professionnels** en matière de prise en charge des problèmes de santé des enfants et des jeunes.
- Renforcement des efforts du département pour **l'intégration des consultations de psychiatrie dans 260 Etablissements de soins de santé de base.**
- Renforcement de l'encadrement sanitaire dans le domaine de la santé mentale (formation chaque année de 30 psychiatres et 100 infirmiers spécialisés).
- Allocation d'un budget de **52 Millions de DH pour l'achat des médicaments** soit 2% budget total alloué aux médicaments.
- **Développement des prestations et des structures de jeunesse** notamment dans les Maisons des jeunes, les Foyers féminins, les Terrains de proximité et autres et renforcement des compétences des éducateurs particulièrement dans le domaine de la prévention des addictions y compris l'addiction aux écrans ainsi que la lutte contre le mode de vie malsain, et ce, à travers l'encouragement de l'activité physique et l'alimentation équilibrée.
- **Consolidation des actions et approches visant l'éducation à la santé des enfants et des jeunes** et particulièrement les Clubs Scolaires, l'Education parentale ainsi que l'usage des Nouvelles technologies de l'information et de la communication. Le focus sera mis sur les **compétences psychosociales et le développement personnel.**
- **Extension et renforcement des prestations de santé universitaire au profit des étudiants étrangers.**
- **Développement des actions de santé scolaire et universitaire en milieu rural** à travers l'extension et l'appui des **unités mobiles de soins bucco-dentaires et celles de lutte contre les déficiences visuelles.**

- *Amélioration des prestations rendues aux élèves en situation du handicap.*
- *Renforcement du suivi, de l'évaluation et des études* dans le domaine de la santé scolaire et universitaire et la promotion de la santé des jeunes.

**Mesdames et Messieurs,**

Avant de conclure, je tiens à exprimer mes vifs remerciements et félicitations à toutes celles et tous ceux qui contribuent de près ou de loin aux actions santé scolaire et universitaire et à la promotion de la santé des jeunes des différents secteurs.

Je voudrai aussi remercier mes collègues Ministres des départements partenaires pour leur implication effective dans la mise en œuvre des dispositions de la convention de partenariat et du plan d'action intersectoriel.

Je remercie aussi les représentants des organisations internationales pour leur appui ainsi que les acteurs de la société civile.

Nous espérait bien être à la hauteur des attentes de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'assiste et le glorifie.